Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander – Série A

Code du fonds: LYZ920A
Gestionnaire de portefeuille: Slater Asset Management Inc.
Au: 30 septembre 2026
Classe d'actifs: Actions privilégiées
Catégorie CIFSC: Actions privilégiées à revenu fixe
Indice de référence: Indice des actions privilégiées – rendement totaux S&P/TSX[1]

Cible d'investissement

L'objectif du fonds est de procurer un revenu, tout en préservant le capital des investisseurs, en investissant principalement dans des actions privilégiées d'émetteurs canadiens, cotés sur un bourse canadienne.

Niveau de risque



Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé

Pourquoi investir dans ce fonds?

Fondée en 2009, Slater Asset Management est un gestionnaire de portefeuille indépendant qui vise à procurer aux investisseurs une gestion de ses portefeuilles d'actions privilégiées canadiennes dévouée et active. L'approche de Slater en regard des investissements dans les actions privilégiées est fondée sur l'identification d'actions privilégiées de grande qualité qui sont à rabais par rapport au marché. Slater s'engage à effectuer une surveillance continue des évaluations des actions privilégiées, afin d'assurer une gestion de risque prudente.

- **Expérience** – Gestionnaire de portefeuille comptant plus de 20 ans d'expérience en gestion de portefeuilles d'actions privilégiées.
- **Gestion active** – La structuration active des portefeuilles de Slater résulte en des portefeuilles bien diversifiés d'actions privilégiées, allant de l'action traditionnelle aux titres à revenu fixe.
- **Revenu fiscalement efficace** – Slater investit dans des actions privilégiées qui sont imposées à un taux plus favorable que le revenu d'intérêts en raison du crédit d'impôt fédéral pour dividendes.

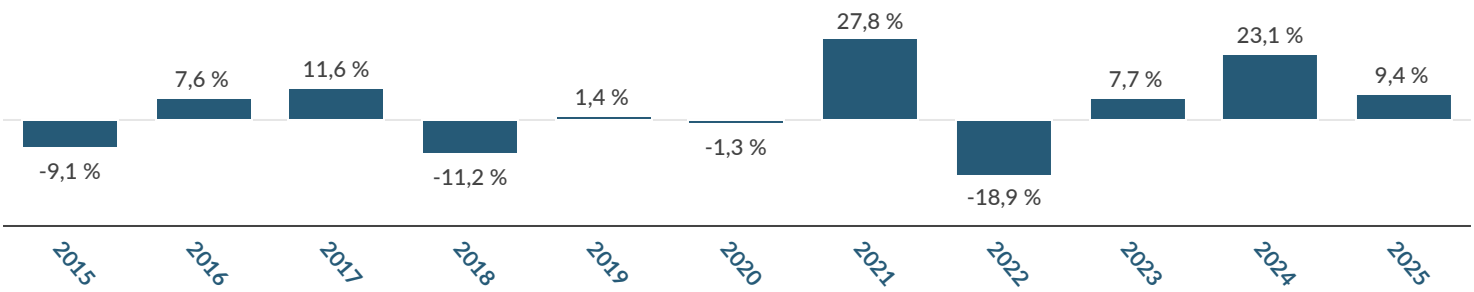
APERÇU DU FONDS

Date de création	30 décembre 2014
Devise	CAN
ASG du fonds	135,0 $ millions
VLP (Valeur liquidative par part)	9,47 $
Honoraires de gestion	1,25 %
RFG au 30 juin 2026 (non-vérifié)[2]	1,49 %
Placement minimal initial	500 $
Placement minimal subséquent	100 $
Liquidité	Quotidienne
Éligibilité RER	Oui

RENDEMENTS COMPOSÉS – SÉRIE A

1 Mois	3 Mois	ACJ	1 An	3 Ans (Annualisés)	5 Ans (Annualisés)	10 Ans (Annualisés)	Depuis la création (Annualisés)
-1,0 %	-0,1 %	2,6 %	4,5 %	13,9 %	4,1 %	4,9 %	3,5 %

RENDEMENTS PAR ANNÉE CIVILE – SÉRIE A



Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander – Série A

10 PRINCIPAUX TITRES

Titres	% du Fonds
Bank Of Montreal $1000 Preferred 7.057%	7,5 %
Royal Bank $1000 Preferred 7.4%	6,3 %
CIBC $1000 Preferred 7.337%	6,3 %
Candian Dollar	5,3 %
TD Bank $1000 Preferred 7.23%	5,3 %
National Bank $1000 Preferred 6.57%	4,8 %
IAF $1000 Preferred 6.435%	4,4 %
TD Bank $1000 Preferred 5.75%	3,5 %
Royal Bank $1000 Preferred 6.7%	3,1 %
Canada T-Bill 10/07/26	2,6 %
Total	**49,1 %**

CARACTÉRISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Nombre de titres	106
Rendement actuel (%)	5,7 %

NOTATION DE CREDIT

P1/P2	10,4 %
P2/P3	9,1 %
P3	7,3 %
Espèces et autres	73,2 %
Total	**100,0 %**

STRUCTURE

Réinitialisations fixes	81,6 %
Straight Perpetual	4,3 %
Variable	0,9 %
Encaisses et équivalents	13,2 %
Total	**100,0 %**

DISTRIBUTIONS

Fréquence de distributions: Mensuelle
Distribution la plus récente par part: 0,0381 $
Rendement de 12 mois des distributions: 4,6 %
Prochaine date de référence: 29 octobre 2026
Prochaine date de distribution: 30 octobre 2026

Distributions ($)/Part[3]	ACJ*	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Distributions totales	0,3454	0,4287	0,4192	0,3340	0,3040	0,3217	0,3305	0,3151	0,3854	0,3809	0,2855
Intérêts	–	0,0043	0,0422	0,0074	0,0027	0,0033	–	–	–	–	–
Dividendes	–	0,3406	0,3315	0,3266	0,3013	0,2285	0,3305	0,3151	0,2886	0,2926	0,2855
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	0,0968	0,0883	–
Retenue fiscale	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	0,0838	0,0455	–	–	0,0898	–	–	–	–	–

*La nature fiscale finale de la distribution sera déterminée en fonction de l'information du Fonds à la fin de l'année d'imposition du Fonds.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander – Série A

Lysander Funds Limited est le gestionnaire de fonds du Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander (le « Fonds »). Ce document ne constitue pas une invitation à investir dans le Fonds, ni un appel public à l'épargne. Les parts du Fonds ne peuvent être acquises que par l'entremise d'un professionnel en investissement selon les modalités prévues aux documents d'offre du Fonds et par des investisseurs éligibles. Chaque acquéreur de parts du Fonds pourrait bénéficier de recours contractuels ou statutaires. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Des commissions, des commissions de suivi, des honoraires de gestion et des déboursés peuvent tous être associés à des fonds d'investissement.

Les taux de rendement indiqués reposent sur les rendements annuels historiques composés totaux. Ces rendements comprennent les fluctuations de valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte de certains frais, tels que les frais de rachat ou frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu incombant àtout détenteur de parts et qui auraient pour effet de réduire les rendements. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis ni assurés, leur valeur peut varier fréquemment et il est possible que les rendements antérieurs ne se reproduisent pas.

[1]TSX © droit d'auteur 2026 TSX inc.

[2]Le ratio de frais de gestion (« RFG ») est basé sur le total des dépenses de la période mentionnée, y compris la part proportionnelle du Fonds dans le RFG, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds a investi, et s'exprime comme un pourcentage annualisé de la valeur nette moyenne quotidienne durant la période. Si le Fonds investit dans un fonds sous-jacent où Lysander Funds Limited est le gestionnaire du fonds d'investissement, aucun frais de gestion n'est payable par le Fonds qui dupliquerait un frais payable par le fonds sous-jacent.

[3]Les distributions sont fondées sur le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les distributions sont versées en argent liquide ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds. Si le revenu net ou les gains en capital de la série du Fonds s'avèrent inférieurs aux montants distribués durant l'année, la distribution inclura un remboursement de capital. Dans ce cas, si un investisseur choisit de recevoir ses distributions en encaisse et de ne pas les réinvestir, la valeur de son placement devrait diminuer au fil du temps. Les distributions ne sont pas une indication de performance, de taux de rendement ou de rendement.

®Lysander Funds est une marque de commerce déposée de Lysander Funds Limited.

Lysander Funds Ltd., 3080 rue Yonge, bureau 4000, Toronto, ON, M4N 3N1
Ligne sans frais : (877) 308-6979 **le site Web :** www.lysanderfunds.com/fr

